



Conserver les semences entre les mains des peuples

Lancée au siège de la FAO, l'édition 2016 de l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition nous met en garde contre la prise de contrôle des entreprises et la négligence des états, qui mettent en péril les semences et la biodiversité.

En rassemblant les opinions d'organisations de la société civile, de mouvements sociaux et de spécialistes du monde entier, cette publication de renom expose comment, au détriment des droits humains et du maintien de la biodiversité, les entreprises cherchent à privatiser, monopoliser et contrôler les semences à coups de brevets et en encourageant la marchandisation de cette source même de la vie. Les systèmes semenciers paysans, qui nourrissent le monde et font preuve de résilience face aux catastrophes naturelles, sont menacés.

En suivant une approche basée sur les droits humains, Sofia Monsalve, Secrétaire Générale de FIAN International, souligne que les semences et les variétés ne sont pas une marchandise que les paysans vendent et achètent, pas plus qu'elles ne sont une invention scientifique. « Comme l'indique l'Observatoire, l'accès de la population rurale aux semences et leurs variétés ne devrait aucunement être vu comme un accès à des marchandises (ou à du matériel génétique) produites par l'industrie et la science, mais plutôt être assimilé à une relation collective et changeante avec la nature, quel que soit le territoire. Les systèmes semenciers paysans qui soutiennent cette biodiversité agricole doivent dès lors être reconnus, protégés et encouragés par les états. La criminalisation de ceux qui défendent le bien commun, actuellement en hausse, doit cesser. », a-t-elle souligné.

Entre autres constatations, *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2016*, intitulé « Conserver les semences entre les mains des peuples » met en évidence les points suivants :

- Les systèmes semenciers paysans, qui ont nourri la majeure partie du monde, sont menacés par l'imposition des brevets et droits de propriété intellectuelle. Leurs droits à conserver, utiliser, échanger et vendre des semences ont été mis à mal par les états qui font primer leurs intérêts commerciaux. Les sociétés transnationales des semences et de l'agrochimie cherchent à privatiser, monopoliser et contrôler cette source de vie au détriment des droits humains et du maintien de la biodiversité. Les tendances actuelles, comme ces alliances de nouveaux géants tels que Bayer et Monsanto, Dow Chemicals et Du Pont, ou encore Syngenta et ChemChina, pour n'en citer que quelques-uns, montrent que les entreprises tentent de resserrer leur emprise sur les ressources génétiques pour engranger encore davantage de revenus.

- Ces sociétés transnationales, qui bénéficient souvent du soutien des états, mettent en place des processus de dégradation environnementale, de changement climatique et de perte de la biodiversité, menant à la violence, aux conflits, aux évictions et aux déplacements de populations. Le commerce du régime alimentaire mène à la désintégration de l'agriculture et de la pêche à petite échelle en tant que modes de subsistance viables, et à la destruction des systèmes de gestion collective des semences, de la terre et des ressources naturelles en tant que bien commun.
- Le contrôle des semences et des ressources naturelles, ainsi que l'accès à ces dernières, sont directement liés aux niveaux croissants de criminalisation et d'assassinats des défenseurs des droits humains. En 2015 uniquement, plus de trois personnes ont été assassinées chaque semaine pour avoir voulu défendre leurs terres, forêts et rivières de ces sociétés destructrices. La criminalisation des défenseurs des droits humains étant de plus en plus associée à des luttes environnementales, c'est la distinction entre luttes environnementales et luttes en faveur des droits humains qui s'efface progressivement.

Dans ses recommandations, il souligne les faits suivants :

- Tel qu'indiqué dans le Traité sur les semences de la FAO, les états doivent intensifier leurs efforts et remplir leurs obligations en matière de droits humains en adoptant des lois et politiques plus fermes qui reconnaissent et protègent les droits des paysans à conserver, utiliser, échanger et vendre des semences. Ce sujet fait actuellement l'objet de négociations pour l'établissement d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural. Nous devons également repenser le droit à l'alimentation et à la nutrition afin de mieux intégrer ces nouveaux défis en termes de contrôle et d'accès aux ressources naturelles.
- Des systèmes d'alerte coordonnés doivent être mis en place pour soutenir les victimes et les activistes qui se voient harcelés, criminalisés ou emprisonnés pour défendre ou avoir défendu le bien commun. Le nombre alarmant d'assassinats et d'actes de violence envers les défenseurs des droits humains montre que les lois et mécanismes en vigueur à l'heure actuelle sont insuffisants, tant au niveau national qu'international.
- Comme l'indiquait l'édition 2015 de l'Observatoire, intitulée *La nutrition des peuples n'est pas un business*, les états doivent mettre un frein à l'influence des grandes sociétés dans les processus internationaux (tels que les objectifs de développement durable) et à leur emprise sur la politique des pouvoirs publics. La cause des droits humains est pervertie par ceux qui défendent la privatisation et la marchandisation des ressources.

Vous pouvez consulter cette édition de l'Observatoire en cliquant [ici](#).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter morena@fian.org

Pour toute question d'ordre médiatique, veuillez contacter delrey@fian.org